

UNITÉ

1



1

SECTION 1
SENSIBILISATION AUX DANGERS DE LA
DROGUE ET DE L'ALCOOL DANS LES
ÉCOLES SECONDAIRES DE PREMIER CYCLE:

LES BASES DU PROGRAMME
L'IMPORTANCE DE LA PRÉVENTION DE LA TOXICOMANIE
DANS LES ÉCOLES



UNE QUESTION D'INFLUENCE : COMPLÉMENT AU PROGRAMME D'ÉTUDES





L'IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION ANTIDROGUE DANS LES ÉCOLES

L'abus d'alcool et d'autres drogues constitue un problème de taille en Nouvelle-Écosse¹. Outre les traumatismes physiques et émotionnels que cause la consommation de substances psychoactives chez les individus, les familles et les communautés, le fardeau économique qui en découle et qui touche les soins de santé, les services sociaux, la productivité et l'appareil judiciaire est aussi important². Afin d'épargner ces coûts, la province a élaboré un ensemble de programmes portant sur la promotion de la santé, la prévention, l'intervention précoce, les traitements, l'application de la loi et la réduction des préjudices. Parmi ces diverses options, la prévention primaire ou universelle apparaît être la plus importante. Effectivement, en raison du potentiel inhérent au processus éducatif, les espérances semblent élevées en ce qui concerne l'éducation antidrogue dans les écoles. Ces attentes sont-elles réalistes? La réponse est oui et non.

Il est vrai que les éducateurs jouent un rôle important dans la prévention de la toxicomanie, mais il ne faut pas s'attendre à ce qu'ils accomplissent tout le travail seuls. C'est en partie parce que les éléments qui influencent les jeunes à consommer des substances psychoactives se retrouvent principalement en dehors des cours d'école. Les jeunes d'aujourd'hui grandissent dans un monde où la consommation de diverses substances, à des fins médicales et non médicales, est tolérée plus qu'à toute autre période de notre histoire.

Comme société, nous devons élaborer des politiques de promotion de la santé visant à gérer le contrôle, la promotion et la disponibilité des diverses substances légales et illégales. À l'échelle locale, plusieurs parties intervenantes doivent participer à la prévention de la toxicomanie auprès des jeunes. Les parents représentent de toute évidence la pièce la plus importante du casse-tête et ils doivent s'impliquer davantage afin de trouver des solutions. Il en va de même pour les groupes jeunesse tels que les Guides, Scouts, Clubs des garçons et des filles et les Cadets au sein desquels les jeunes participent à des activités différentes et qui possèdent les ressources nécessaires pour présenter des programmes de prévention factuels. Une prévention complète nécessite l'implication de ressources qui ont traditionnellement été laissées de côté comme les médias, urbanistes, organismes de logement, directions de centres commerciaux et responsables des orientations politiques en matière d'emploi.

¹ Ce complément au programme d'études ne traite pas de l'usage du tabac en raison qu'il existe un complément consacré à ce sujet intitulé *Smoke-Free for Life, Grades Seven to Nine: A Smoking Prevention Curriculum Supplement* (1992; mis à jour en 2002).

² La plus récente évaluation des coûts annuels en Nouvelle-Écosse se chiffrait à 1,2 milliard de dollars (Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, 2002).



Pourtant, la prévention de la toxicomanie dans les écoles a d'importantes répercussions sur les problèmes de consommation de substances relevés au sein d'une communauté. Fondées sur des milliers d'études effectuées au cours des trente dernières années, les « pratiques exemplaires » sont désormais de plus en plus claires. Nous sommes maintenant en mesure d'affirmer qu'une éducation antidrogue continue et factuelle destinée aux jeunes des écoles secondaires de premier cycle peut, lorsqu'appropriée, retarder la consommation de substances psychoactives chez les jeunes et, du même coup, éventuellement réduire les problèmes qui s'y rattachent lors de cette fameuse période critique où la consommation tend à s'accroître. Grâce à cette efficacité, l'éducation antidrogue dans les écoles constitue un investissement public sain. Une analyse récente des coûts liés au programme d'éducation antidrogue (Caulkins, 2002) a prouvé qu'un investissement de 150 \$ US pour chaque participant à un programme représentait une économie de 840 \$ US en soins de santé, en services sociaux, etc.

L'éducation antidrogue constitue un élément important et essentiel de l'intervention provinciale en matière de consommation d'alcool et de drogues et l'objectif de ce complément au programme d'études est de permettre aux enseignants et élèves de contribuer activement à cette intervention.

Références

Rehm, J., Baliunas, D., Brochu, S., Fischer, B., Gnam, W., Patra, S., et coll. (2006). *Les coûts de l'abus de substances au Canada – Rapport complet et tableaux*. Ottawa, ON : Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies.

Caulkins, J. et coll. (2002). *School-based drug prevention: What kind of drug use does it prevent?* Santa Monica, CA : RAND Corporation.

Single, E. et coll. (1996). *Les coûts de l'abus de substances au Canada*. Ottawa, Ontario : Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies.



CONTEXTE

Le ministère de la Promotion et de la Protection de la santé de la Nouvelle-Écosse (PPS), en collaboration avec le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, a élaboré ce complément au programme d'études dans le but de remplacer le document publié en 1994 intitulé *Making a Difference: Curriculum Supplement, A Teacher's Drug Prevention Resource for Junior High Personal Development and Relationships*. En se faisant, PPS s'est inspiré des éléments suivants :

- Les exigences du programme d'études du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse telles que décrites dans le document intitulé *Learning Outcomes Framework, Health/Personal Development and Relationships, Grades 7–9 (2007)*
- Les plus récents renseignements statistiques disponibles concernant l'usage de drogues chez les jeunes (*Nova Scotia Student Drug Use Survey 2002*)
- Les suggestions qui ont émané des consultations avec les élèves et enseignants
- Les pratiques exemplaires qui ont découlé de l'examen d'ouvrages scientifiques

Concordances avec les exigences du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse

Voici la liste des exigences et résultats anticipés en matière d'éducation antidrogue³ dont il sera question dans le cadre de ce complément au programme d'études.

7^e ANNÉE

- Identifier les raisons positives et négatives qui poussent les jeunes à prendre des risques. (B3.1)
- Identifier et mettre en œuvre des stratégies portant sur les décisions qui comportent des risques. (B3.4)
- Décrire les effets de l'alcool, du cannabis et du tabac sur les systèmes et appareils de l'organisme. (B3.5)
- Identifier les facteurs qui influencent le niveau de risque relié à la consommation d'alcool et de cannabis. (B3.6)
- Identifier les influences personnelles, sociales et culturelles reliées à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. (B3.7)

³ Les thèmes d'apprentissage et les activités compris dans ce complément ont été conçus dans le but d'aborder les risques et les méfaits liés à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. Les enseignants qui désirent aborder les risques et les méfaits liés à l'usage du tabac et au jeu doivent se référer aux deux compléments intitulés *Smoke-free for Life* et *Drawing the Line*. (Pages 29-30)



- Démontrer ses capacités à fixer ses propres limites lors de décisions impliquant ses pairs. (B4.2)
- Identifier et pratiquer des manières de refuser de monter en voiture avec un conducteur étant sous l'influence de l'alcool ou du cannabis. (B4.3)
- Démontrer une connaissance que les adolescents sont la cible des organismes de mise en marché. (C3.2)

8^e ANNÉE

- Évaluer le rôle que jouent les médias en encourageant la consommation d'alcool et d'autres drogues. (B3.4)
- Démontrer sa connaissance des lois régissant le jeu et la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. (B3.5)
- Être sensible aux risques associés à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. (B3.6)
- Identifier les influences personnelles, sociales et culturelles reliées au jeu et à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. (B3.7)
- Être sensible aux répercussions qu'engendrent les problèmes de jeu compulsif et de consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues sur l'unité familiale. (B3.8)
- Identifier et mettre en œuvre des stratégies visant à éviter les situations potentiellement dangereuses. (B4.2)
- Comparer leurs valeurs et attitudes familiales avec leurs pairs. (C1.2)
- Évaluer l'effet qu'ont les médias sur l'image de soi et ses habitudes de vie. (C3.1)

9^e ANNÉE

- Identifier les comportements à risque élevé associés à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. (B3.1)
- Identifier les risques associés à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues lors de la grossesse. (B3.3)
- Identifier les risques associés à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. (B3.6)
- Identifier les coûts sociaux qu'engendrent les problèmes de jeu compulsif et de consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. (B3.7)
- Identifier les différents signes et stades de trouble de comportement ou de dépendance à une substance. (B3.8)
- Démontrer une connaissance des changements de mentalité au fil du temps et à l'évolution des lois concernant la consommation d'alcool et de drogues. (C3.2)



⁴ Au moment de la publication initiale de ce complément, le sondage réalisé en 2002 auprès des élèves de la Nouvelle-Écosse au sujet de leur consommation de drogues (*Nova Scotia Student Drug Use Survey 2002*) offrait les données les plus à jour sur la consommation de drogues par les élèves dans la province. En 2007, un nouveau sondage a été effectué et les résultats ont été analysés. L'alcool, le cannabis et le tabac sont toujours les drogues les plus souvent consommées par les élèves de la Nouvelle-Écosse. Bien que les résultats du sondage de 2007 présentent une diminution considérable de la consommation de tabac chez les élèves, les taux de consommation d'alcool et de cannabis sont demeurés relativement stables. L'alcool continue d'être la drogue la plus souvent consommée par les élèves néo-écossais. Dans l'ensemble du complément au programme d'études *Une question d'influence*, les statistiques ont été mises à jour selon les résultats du sondage réalisé en 2007. Aux endroits où les données de 2002 servaient à contribuer au développement du complément au programme d'études, nous avons conservé toute référence aux données de 2002. Vous pouvez consulter le rapport intégral à l'adresse www.druged.ednet.ns.ca ou consulter le résumé dans la section intitulée « What's New » du site Web druged.ednet.ns.ca.

⁵ Le sondage fut réalisé au printemps de 2002 auprès de 4 247 élèves de la 7^e, 9^e, 10^e et 12^e année dans 205 classes choisies au hasard dans l'ensemble de la province.

- Identifier et mettre en œuvre des stratégies visant à aider un ami aux prises avec un problème de jeu compulsif, de consommation d'alcool ou d'autres drogues ou tout autre trouble de comportement. (D2.1)
- Identifier les services communautaires offerts en soutien à la prévention et au traitement des dépendances. (D2.2.)
- Identifier et mettre en œuvre des stratégies visant à faire face aux défis que présentent les relations interpersonnelles. (D3.2)
- Démontrer une capacité à guider ou conseiller les autres. (D6.1)

Sondage réalisé en 2002 auprès des élèves de la Nouvelle-Écosse au sujet de leur consommation de drogue⁴

Il est essentiel que le programme d'éducation antidrogue soit établi en fonction des données les plus précises dont nous disposons. Afin d'obtenir des renseignements statistiques précis en ce qui a trait à l'usage de drogues chez les jeunes, nous nous sommes inspirés du rapport technique du sondage réalisé en 2002 auprès des élèves de la Nouvelle-Écosse au sujet de leur consommation de drogue (*Nova Scotia Student Drug Use Survey 2002*⁵). Voici un résumé des principales conclusions de ce rapport. Vous pouvez consulter la version anglaise du rapport sur les points saillants de ce sondage au : www.druged.ednet.ns.ca.

Comme par le passé, et comme partout ailleurs dans le monde occidental, l'alcool, le cannabis et le tabac furent les substances que les élèves de la Nouvelle-Écosse ont le plus consommées au cours de l'année 2002. Parmi les élèves de la 7^e, 9^e, 10^e et 12^e année, près de la moitié ont admis avoir consommé de l'alcool, plus d'un tiers ont reconnu avoir consommé du cannabis et presque un quart d'entre eux ont déclaré avoir fumé des cigarettes au cours des douze mois qui ont précédé le sondage. Près de 12 pour cent des élèves ont admis avoir consommé de la psilocybine ou de la mescaline, alors que 13 pour cent avouaient avoir consommé des amphétamines ou du méthylphénidate (Ritalin) à des fins non médicales (sans ordonnance).

Pas plus de 6 pour cent des élèves ont consommé d'autres substances au cours de l'année qui a précédé le sondage (c'est-à-dire, LSD : 5.5; produits pour inhalation : 4.9; Tranquillisants à des fins non médicales : 4.7; MDMA (Ecstasy): 4.4; cocaïne ou crack : 3.9; stéroïdes anabolisants : 2.7; PCP : 3.2; et héroïne : 1.6).



Tableau 1. Liste des substances consommées au cours de l'année 2002 selon le pourcentage total d'élèves.

Alcool	51,7
Cannabis	36,5
Cigarettes	23,2
Psilocybine ou mescaline	12,2
Amphétamines à des fins non médicales	9,3
Méthylphénidate à des fins non médicales (Ritalin)	7,5
LSD	5,5
Produits pour inhalation	4,9
Tranquillisants à des fins non médicales	4,7
MDMA (Ecstasy)	4,4
Cocaïne ou cocaïne épurée (crack)	3,9
Stéroïdes anabolisants	2,7
PCP	3,2
Héroïne	1,6

À l'exclusion de la consommation de produits pour inhalation, il est important de se rappeler que la prévalence de la consommation de substances s'accroît avec l'âge. Par exemple, 16 pour cent des élèves de la 7^e année ont déclaré avoir consommé de l'alcool au cours de la dernière année contrairement à 52 pour cent pour ceux de la 9^e année. On remarque la même tendance en ce qui a trait au cannabis alors que 10 pour cent des élèves de 7^e année ont admis en avoir consommé contrairement à 38 pour cent pour ceux de la 9^e année. De toute évidence, nous sommes en mesure de conclure qu'il y a plusieurs « consommateurs potentiels » au sein des élèves de 7^e année qui n'ont rien consommé au cours de cette période.

Tableau 2. Liste des substances consommées au cours de l'année 2002 selon le pourcentage total d'élèves.

	7 ^e année	9 ^e année	10 ^e année	12 ^e année
Alcool	16	52	65	81
Cannabis	10	38	45	57

Selon ce rapport de 2002, on remarque de légères différences entre les consommations d'alcool et de cannabis relevées auprès des garçons et des filles et on note également que ces différences sont directement reliées à l'âge. Par conséquent, un peu plus de garçons ont consommé ces substances en 7^e et 12^e année, alors qu'on relevait le phénomène inverse en 9^e et 10^e année.



Tableau 3. Liste des substances consommées au cours de l'année 2002 selon le pourcentage total d'élèves.

	7 ^e année		9 ^e année		10 ^e année		12 ^e année	
	G	F	G	F	G	F	G	F
Alcool	18	14	48	55	62	67	83	79
Cannabis	12	8	38	38	45	45	61	53

En ce qui touche la consommation abusive de substances :

- La consommation fréquente de toute substance est un signe que celle-ci occupe une place importante dans la vie d'un individu. En Nouvelle-Écosse, parmi les élèves de la 7^e à la 12^e année, 30 pour cent ont affirmé avoir consommé de l'alcool au moins une fois par mois au cours de la dernière année, alors que 16 pour cent déclaraient avoir consommé du cannabis plus d'une fois par mois au cours de cette même période.
- Boire jusqu'à l'ivresse constitue un danger en soi en n'importe quelle circonstance; 28 pour cent des élèves admettent avoir été en état d'ébriété au moins à une occasion en 2002.
- Il va sans dire que conduire un véhicule sous l'influence de substances psychoactives (y compris certaines substances destinées à des fins médicales) constitue un risque. En 2002, en Nouvelle-Écosse, 15 pour cent des élèves possédant un permis de conduire admettent avoir conduit un véhicule motorisé une heure après avoir consommé de l'alcool, alors que 26 pour cent faisait de même après avoir consommé du cannabis.
- Parmi l'ensemble des élèves, 22,8 pour cent déclarent avoir été conduits par un conducteur dont les facultés étaient affaiblies.
- Avoir des rapports sexuels sous l'influence de substances psychoactives constitue également un risque. Des 29 pour cent d'adolescents-élèves qui ont eu des rapports sexuels, 35 pour cent admettent avoir eu des rapports sexuels non planifiés lorsque sous l'influence d'une substance au moins à une occasion au cours de l'année.
- Dans tous les cas, la prévalence de ces comportements dangereux s'accroît avec l'âge. À l'exclusion de « se faire conduire par un conducteur dont les facultés sont affaiblies », les garçons sont plus susceptibles de se livrer à ces comportements que les filles.



Tableau 4. Consommation dangereuse de substances selon le pourcentage total des élèves de 7^e, 9^e, 10^e et 12^e année, 2002.

Consommation dangereuse	7^e	9^e	10^e	12^e
Ont consommé fréquemment de l'alcool (plus d'une fois par mois)	7,7	27,8	37,6	51,7
On été en état d'ébriété au moins une fois au cours du dernier mois	6,2	25,8	34,0	49,6
Ont été conduits par un conducteur dont les facultés étaient affaiblies	12,4	25,4	25,7	28,8
Ont conduit un véhicule après avoir consommé de l'alcool (parmi ceux qui détiennent un permis de conduire)	—	5,0	5,4	15,9
Ont consommé fréquemment du cannabis (plus d'une fois par mois)	2,5	15,3	20,3	25,7
Ont conduit un véhicule après avoir consommé du cannabis (parmi ceux qui détiennent un permis de conduire)	--	5,0	9,1	26,0
Ont eu des rapports sexuels sous l'influence de substances (parmi ceux et celles qui ont eu des rapports sexuels)	28,2	35,5	35,1	35,4

Une consommation dangereuse de substances psychoactives augmente les risques de conséquences négatives ou d'effets nocifs. En conséquence des comportements précités, les élèves de la Nouvelle-Écosse ont dû affronter divers problèmes d'ordre physique, scolaire, juridique et social en raison de leur consommation de substances psychoactives. La part des garçons et des filles qui ont déclaré être aux prises avec l'un ou plusieurs de ces problèmes est sensiblement la même. La part des élèves qui ont déclaré être aux prises avec l'un ou plusieurs de ces problèmes augmente avec l'âge (de la 7^e à la 12^e année).



Tableau 5. Pourcentage des élèves aux prises avec des problèmes reliés à la consommation d'alcool et de drogues, 2002.

Problèmes reliés à la consommation d'alcool	Parmi tous les élèves	Parmi les élèves qui ont consommé au cours de la dernière année
Ont endommagé des biens lorsqu'ils consommaient	12,8	24,3
Se sont blessés lorsqu'ils consommaient	11,6	21,8
Ont des problèmes familiaux et sociaux en raison de leur consommation	8,6	16,0
L'argent dépensé pour leur consommation les a empêchés de s'acheter autre chose	7,5	14,3
Ont eu des démêlés avec la justice en raison de leur consommation	3,6	6,6
Ont obtenu de moins bons résultats scolaires en raison de leur consommation	2,6	4,9
Ont commis un accident de la route après avoir consommé de l'alcool dans les deux heures qui précédaient	<1,0	1,0
Problèmes reliés à la consommation de drogues		
Ont des problèmes familiaux et sociaux en raison de leur consommation	8,3	19,3
L'argent dépensé pour leur consommation les a empêchés de s'acheter autre chose	7,1	16,9
Ont obtenu de moins bons résultats scolaires en raison de leur consommation	6,7	15,9
Ont endommagé des biens lorsqu'ils consommaient	4,3	10,2
Se sont blessés lorsqu'ils consommaient	4,2	9,9
Ont eu des démêlés avec la justice en raison de leur consommation	2,4	5,7

Référence

Poulin, C. (2002). *Nova Scotia student drug use 2002: Technical report*. Halifax, N.-É. : Université Dalhousie et ministère de la Santé de la Nouvelle-Écosse. www.druged.ednet.ns.ca



Suggestions qui ont émané des consultations avec les élèves et enseignants

Voici quelques-unes des suggestions qui ont émané des consultations que nous avons tenues avec un petit groupe d'élèves et d'enseignants avant l'élaboration de ce complément au programme d'études.

1^{re} suggestion : Accorder plus d'importance à l'éducation sur l'alcool dans l'ensemble de ce complément.

2^e suggestion : Déterminer et dresser le portrait des drogues que les élèves des écoles secondaires de premier cycle sont le plus susceptibles de consommer en utilisant l'étude de prévalence du plus récent sondage réalisé auprès des élèves de la Nouvelle-Écosse au sujet de leur consommation de drogue.

3^e suggestion : Permettre aux élèves plus âgés de parfaire leurs connaissances en matière de toxicomanie en leur présentant les vrais enjeux sociaux et économiques qui s'y rattachent, comme l'utilisation normale et abusive de médicaments d'ordonnance, le trafic international de drogues et les marchés locaux, l'attitude de la collectivité par rapport à la consommation d'alcool et les différences culturelles et ethniques reliées à la consommation d'alcool.

4^e suggestion : Inclure le matériel disponible (en date du mois de février 2005) traitant des options proposées de réduction de peine en cas de possession simple de cannabis, de l'augmentation des peines en cas de culture et de trafic du cannabis et de l'utilisation de la marijuana à des fins médicales.

5^e suggestion : S'assurer que les plans de leçon sont bien développés afin de minimiser le temps de préparation des enseignants.

6^e suggestion : S'assurer que les leçons de prévention de la toxicomanie peuvent être transmises lors d'activités en classe à l'aide de rétroprojections, vidéos ou DVD. (L'apprentissage assisté par ordinateur pourrait être considéré comme une option, mais il ne faut pas présumer que cette technologie peut assurer l'apprentissage de base en raison qu'elle est peu accessible pour le moment)

7^e suggestion : Inclure davantage d'activités collectives pratiques pour les élèves.

8^e suggestion : Inclure des ressources visuelles au complément. Il peut s'agir de liens Internet menant vers du matériel existant (il n'est pas nécessaire de créer du nouveau matériel).



Suggestions contextuelles

9^e suggestion : Publier le complément au programme d'études afin de permettre aux enseignants de télécharger le matériel disponible. Utiliser le site Web afin de mettre à jour le contenu du complément au programme d'études au fur et à mesure que le nouveau matériel est disponible.

10^e suggestion : Fournir le matériel en anglais et en français afin d'offrir ce programme aux écoles de langue française et aux élèves et enseignants d'immersion en langue française des écoles secondaires de premier cycle.

11^e suggestion : Mettre en place un processus de distribution annuel qui permettrait aux nouveaux enseignants de se familiariser avec le programme et de l'appliquer au même titre que leurs prédécesseurs. L'accès Internet faciliterait un tel processus de distribution.

12^e suggestion : Offrir des possibilités de développement professionnel afin de garantir que les enseignants de mode de vie sain soient compétents en matière de toxicomanie et d'éducation sur l'alcool. À long terme, le site Web précité devrait offrir aux enseignants un programme d'autoformation.

Pratiques exemplaires qui ont découlé de l'examen d'ouvrages scientifiques

La section qui suit regroupe les pratiques exemplaires qui ont découlé de l'examen d'ouvrages scientifiques destinés à l'évaluation des programmes d'éducation antidrogue offerts dans les écoles secondaires de premier cycle. Si vous désirez consulter l'examen complet, allez au www.druged.ednet.ns.ca.

Pratique exemplaire n° 1 : L'éducation antidrogue doit tenir compte de l'âge et du stade de développement des élèves afin de mettre l'accent sur les facteurs de risque et de sécurité appropriés et d'aborder les différents modèles de consommation d'alcool et d'autres drogues.

Pratique exemplaire n° 2 : Les principales caractéristiques de la situation aux échelles provinciale et régionale devraient être compilées et analysées par l'entremise d'une recherche formative lors de l'étape de conception du programme.

Pratique exemplaire n° 3 : Aborder seulement les substances psychoactives pour lesquelles on remarque un modèle de consommation au sein de la population.



Pratique exemplaire n° 4 : Les unités mettant l'accent sur la consommation d'une seule drogue semblent être plus efficaces que celles traitant de plusieurs substances psychoactives.

Pratique exemplaire n° 5 : Miser sur les effets à court terme, préférablement sur les conséquences sociales, plutôt que sur les effets à long terme.

Pratique exemplaire n° 6 : S'assurer que les renseignements transmis sont précis et bien répartis, qu'ils clarifient les croyances des élèves et qu'ils mettent en évidence la relation existant entre l'usager, la substance et le contexte de consommation.

Pratique exemplaire n° 7 : Les programmes d'éducation antidrogue doivent accorder la priorité aux comportements, plutôt qu'aux connaissances et aux attitudes.

Pratique exemplaire n° 8 : Il est important de transmettre des renseignements précis et variés, sous forme de « connaissances utilitaires », qui permettront aux élèves de développer des capacités utiles et appropriées.

Pratique exemplaire n° 9 : Les séances doivent être axées sur l'interactivité entre les élèves et non sur celle entre les élèves et l'enseignant. Elles doivent également faire appel aux jeux de rôles, au dialogue socratique, aux simulations, aux projets de services, au remue-méninges, à l'apprentissage coopératif et aux discussions entre pairs. L'enseignant doit créer un environnement objectif et propice aux discussions afin de bien exercer ses activités.

Pratique exemplaire n° 10 : L'inclusion des influences sociales au programme peut s'avérer efficace. Cette approche permet de sensibiliser davantage les élèves aux rôles que jouent les médias et autres éléments qui, directement ou indirectement, exercent une influence sur eux afin qu'ils puissent mieux les comprendre et minimiser leurs conséquences.

Pratique exemplaire n° 11 : Un programme normatif qui met en relief le pourcentage d'élèves qui ne consomment pas de substances et qui redresse les perceptions erronées peut s'avérer efficace, plus particulièrement au cours des premières années de secondaire.

Pratique exemplaire n° 12 : Accroître les compétences générales ou élémentaires (communication, affirmation de soi, fixation d'objectifs, prise de décision et gestion du stress) peut renforcer les effets du programme, lorsque jumelé à des situations ou scénarios liés à la consommation d'alcool et d'autres drogues.



Pratique exemplaire n° 13 : Lorsqu'un nombre important d'élèves consomment une substance en particulier (si par exemple 40 pour cent des élèves en ont consommé au cours de la dernière année), il serait alors adéquat de sensibiliser les élèves aux dangers que présente cette substance et aux moyens dont ils disposent pour minimiser ses dommages, tout en insistant sur le fait que l'abstinence demeure toujours l'option la plus sécuritaire.

Pratique exemplaire n° 14 : Afin de maintenir ses effets bénéfiques auprès des élèves, le programme d'éducation antidrogue doit être offert à chaque niveau à raison d'environ dix séances par année. S'il est impossible d'offrir un tel nombre de séances, il est toujours possible d'offrir un module initial de 10 séances suivi de 3 à 5 séances de rappel chaque année.

Pratique exemplaire n° 15 : Somme toute, les enseignants qui ont été formés selon une méthode interactive de formation sont les plus aptes à offrir ce programme d'éducation antidrogue.

Pratique exemplaire n° 16 : Les animateurs invités dans le cadre de ce programme doivent être en mesure de satisfaire les objectifs pédagogiques tout en interagissant avec les élèves et ils ne doivent pas présenter de séances qui n'ont aucun rapport avec le programme d'études.



POUR TIRER PLEINEMENT PARTI DE CE COMPLÉMENT

Voici quelques renseignements sommaires qui vous permettront de maximiser les cours d'éducation antidrogue dans le cadre de ce complément au programme d'études. La section qui suit traite des sujets suivants :

- Création d'un climat sain dans le but de favoriser les discussions et la participation aux activités
- Utilisation efficace des spécialistes extérieurs
- Directives sur la recherche en direct de renseignements relatifs à l'abus d'alcool et d'autres drogues
- Conseils à l'égard du dépistage précoce et du processus d'orientation

Création d'un climat sain dans le but de favoriser les discussions et la participation aux activités

L'éducation antidrogue est en grande partie liée au débat libre. Cependant, aborder en classe les problèmes reliés à la consommation d'alcool et d'autres drogues peut s'avérer une tâche délicate. Par conséquent, un enseignant doit non seulement établir un climat de tolérance et d'objectivité, mais également établir les limites qui encadreront les discussions. C'est par l'entremise d'un accord de groupe qu'il sera possible d'atteindre cet équilibre, lequel doit être revu périodiquement au cours des discussions avec les élèves. Ceci favorisera le respect mutuel et permettra d'établir un climat dans lequel les élèves se sentiront à l'aise pour écouter leurs pairs et discuter des divers sujets abordés avec ces derniers.

Les règles de base ne doivent pas seulement garantir le bon déroulement des discussions (ne pas interrompre une autre personne lorsque celle-ci prend la parole, par exemple), mais elles doivent également garantir le respect et le droit à la vie privée des élèves et enseignants tout en fixant les limites des débats. Il est préférable que les élèves et enseignants ne divulguent pas les renseignements qu'ils désirent garder confidentiels ou qui pourraient les incriminer ou incriminer d'autres individus. Il est plutôt préférable de divulguer ce type de renseignements aux autorités compétentes si l'on juge qu'un individu s'expose à des risques. Voici quelques suggestions de règles de base :

- Tous ceux qui le désirent pourront prendre la parole.
- Personne n'est forcé de s'exprimer.
- Lorsque quelqu'un prend la parole, tout le monde l'écoute sans l'interrompre.



- Les discussions ne doivent pas être centrées sur un individu en particulier.
- Il est interdit de divulguer des renseignements confidentiels concernant une autre personne ou qui nous sont personnels.

Une autre bonne façon d'aborder les sujets délicats est l'utilisation de la technique de dépersonnalisation. Par exemple, il est bon d'utiliser les études de cas à la troisième personne, les jeux de rôles ou les sketches improvisés, les discussions hypothétiques et les boîtes à questions anonymes.

Discuter et convenir des règles de base permet de rappeler aux élèves qu'ils disposent de différents moyens s'ils désirent obtenir de l'aide, que l'école applique une politique en matière de drogues et une politique de confidentialité et ce qui pourrait se passer advenant qu'ils divulguent des renseignements confidentiels. Il est mieux de traiter individuellement les sujets plus délicats (rencontrer l'élève en dehors des heures de classe ou lui recommander de rencontrer le conseiller en orientation, par exemple). Si les commentaires ou questions d'un élève mènent à croire qu'il s'expose à un risque, l'enseignant devrait alors rencontrer le personnel d'orientation à ce sujet ou s'en remettre à la politique de l'école en matière d'intervention précoce ou d'orientation vers les organismes extérieurs. (Voir les Conseils à l'égard du dépistage précoce et du processus d'orientation, p. 23.)

Référence

Royaume-Uni. Department for Education and Skills (2004). *Drugs: Guidance for schools*. Londres: Department for Education and Skills.



Utilisation efficace des spécialistes extérieurs

Les recherches ont montré que les enseignants qui avaient reçu une formation adéquate et qui pouvaient compter sur de bonnes ressources d'appui étaient les plus aptes à offrir efficacement les cours d'éducation antidrogue. Il existe cependant certains organismes et spécialistes extérieurs dont le mandat est d'appuyer le programme d'éducation antidrogue offert dans les écoles : par exemple, le personnel de prévention des services de toxicomanie; les agents de la GRC et agents de police municipaux; les bénévoles du comité de sensibilisation aux drogues; les bénévoles de l'organisme *Mothers Against Drunk Driving* (MADD); et les bénévoles des groupes de mieux-être communautaires tels qu'Alcooliques Anonymes (AA), Al-Anon, Narcotiques Anonymes (NA) et Gamblers Anonymous (GA). Nous recommandons aux enseignants de consulter la direction de leur école ou les politiques et directives de leur commission scolaire avant de faire appel aux spécialistes extérieurs ou organismes communautaires.

L'enseignant doit bien comprendre les besoins du programme d'études et être capable de déterminer de quelle façon un spécialiste extérieur serait en mesure de satisfaire à ces besoins avant de faire appel à celui-ci. Cela nécessite de bien saisir les résultats d'apprentissage escomptés et de déterminer quel intervenant est le plus apte à atteindre ces objectifs.

Également, les spécialistes doivent clairement déterminer le rôle qu'ils joueront dans l'atteinte des résultats d'apprentissage escomptés — cela requerra des discussions et négociations avec ces tierces parties en vue de garantir que leurs interventions seront conformes au programme d'études. Il est tout aussi important que les animateurs et éducateurs des parties intervenantes soient compétents et conscients que la matière rattachée à l'éducation antidrogue ne devrait pas être didactique, mais plutôt axée sur les activités.

Il est recommandé que l'enseignant exige des références professionnelles de la part des spécialistes ou éducateurs qui lui sont inconnus. Il est important que ces personnes non seulement comprennent clairement les objectifs fixés et leur rôle au sein du programme de santé et de développement personnel et social, mais qu'ils soient également au courant de la démarche préconisée en matière d'éducation antidrogue, de la politique en matière de drogues et des autres politiques pertinentes en vigueur dans l'école (politique de confidentialité, de divulgation de renseignements et politique relative à la protection de l'enfant). Par conséquent, cette démarche permettra de garantir que les méthodes que préconise le spécialiste sont conformes à celles de l'école. Les spécialistes extérieurs doivent offrir leurs services à titre gratuit.



Il est d'une importance capitale que les spécialistes soient au courant de leur rôle, de leurs responsabilités et de la relation qu'ils entretiendront avec l'enseignant une fois en classe. Ils doivent également faire part de leur champ de savoir et de leurs limites professionnelles et ne doivent pas exagérément dramatiser la consommation abusive d'alcool et d'autres drogues. L'implication d'anciens alcooliques et toxicomanes dans le cadre du programme d'éducation antidrogue doit être soigneusement considérée. Sans formation adéquate, ils pourraient transmettre le mauvais message aux élèves en piquant leur curiosité et en idéalisant la consommation de substances ou, encore, partager des expériences dans lesquelles les élèves pourraient avoir du mal à se reconnaître. Dans certains cas, ils pourraient même involontairement laisser entendre que leur propre consommation de drogues représente une « limite sûre » qui peut servir d'exemple. S'ils participent au programme, ce doit être en raison de leurs compétences d'animateur et d'éducateur et non seulement en raison de leur statut de personne en rémission.

Voici quelques façons de maximiser l'implication des spécialistes :

- Mettre à contribution les élèves dans le cadre de travaux préparatoires et de suivi (rédaction de lettres d'invitation et de remerciement, par exemple).
- Exiger un plan de séance par écrit mettant en relief les méthodes préconisées et les résultats escomptés. Ce plan doit également décrire en quoi ces méthodes et résultats sont conformes au programme d'études.
- Sonder les élèves par le biais d'évaluation et de rétroaction afin d'évaluer en quoi cette contribution leur fut bénéfique. Ces renseignements pourraient être utiles lors d'ateliers subséquents.

Tout compte fait, l'enseignant en classe sera en mesure de voir à ce que les activités qu'offrent les spécialistes extérieurs soient intégrées au programme d'enseignement et qu'elles le complètent comme il se doit, plutôt que de ne s'agir seulement d'activités isolées à valeur limitée.

Références

Royaume-Uni. Department for Education and Skills (2004). *Drugs: Guidance for schools*. Londres: Department for Education and Skills.

Nouvelle-Zélande. Ministry of Youth Development (2004). *Strengthening drug education in school communities: Best practice handbook for design, delivery, and evaluation, years 7–13*. Wellington, NZ: Ministry of Youth Development.



Directives sur la recherche en direct de renseignements relatifs à l'abus d'alcool et d'autres drogues

L'Internet nous offre un éventail de renseignements dont la crédibilité peut parfois être mise en doute. Il en est d'autant plus vrai lorsqu'il est question de renseignements concernant la consommation abusive d'alcool et d'autres drogues. Les élèves doivent apprendre deux choses lorsqu'ils désirent effectuer une recherche sur Internet relativement à la consommation abusive d'alcool et d'autres drogues : premièrement, ils doivent apprendre comment effectuer une recherche en direct efficacement; et deuxièmement, ils doivent être en mesure d'évaluer la pertinence des renseignements obtenus.

RECHERCHE DE L'INFORMATION EN LIGNE RELATIVEMENT À L'ABUS D'ALCOOL ET D'AUTRES DROGUES

En règle générale, les sites Web des gouvernements et des universités qui traitent de la santé et des dépendances constituent les meilleurs sites d'information. Leurs renseignements sont pertinents, objectifs, variés et détaillés (ils traitent à la fois de l'abus de substances légales et illégales). Il existe plusieurs excellents sites canadiens de ce genre. L'annexe E, à la page 230, dresse la liste de plusieurs sites reconnus. Si les élèves désirent consulter les résultats d'un sondage mené à l'échelle canadienne ou des fiches de renseignements, ils pourront le faire sur ces sites d'information :

- Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances (AFM) : www.afm.mb.ca
- Commission albertaine contre l'alcool et les toxicomanies (AADAC) : www.aadac.com
- Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT) : www.ccsa.ca/ccsa/fr/topnav/home/
- Réseau canadien de la santé (RCS) : www.phac-aspc.gc.ca/chn-rcs/index-fra.php
- Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) : www.camh.net/fr/index.html
- Cyberisle (un site destiné aux adolescents de l'Université de Toronto traitant de la santé et de la consommation de drogues) : www.cyberisle.org
- Zoot2 (un site de la Commission albertaine contre l'alcool et les toxicomanies (AADAC) traitant de la santé et de la consommation de drogues) : www.zoot2.com

Si les élèves désirent effectuer une recherche plus exhaustive, voici quelques trucs dont ils peuvent se servir à l'aide d'un moteur de recherche comme Google.



- Utiliser des noms comme mots clés de requête. Ne pas utiliser d'articles (« à » ou « le »), de pronoms (« il » ou « eux »), de conjonction (« et » ou « mais ») ou de prépositions (« vers » ou « de ») lors d'une requête.
- Utiliser de six à huit mots clés par requête.
- Grouper les mots clés à l'aide de guillemets, comme dans « système solaire » — le moteur de recherche affichera alors les résultats qui ne comprennent que ces deux mots clés dans leur ordre respectif.
- Bien épeler les mots et prendre en considération d'autres types d'orthographe.
- Utiliser la fonction « Aide » du moteur de recherche pour consulter les renseignements relatifs à son utilisation et spécifier vos préférences.

ÉVALUATION DE L'INFORMATION EN LIGNE

Lorsqu'un élève croit avoir trouvé les renseignements qu'il recherchait, il doit alors évaluer leur validité. Comment déterminer si la source est crédible? L'élève doit se poser quelques questions. Par exemple : Quelle est l'intention de ce site? — fut-il créé afin de fournir des renseignements au public ou dans le but de promouvoir ses propres produits? Les renseignements au sujet d'un produit donné que l'on retrouve sur les sites Web des établissements pharmaceutiques peuvent différer, par exemple, de ceux que l'on retrouve sur les sites Web d'un organisme de santé gouvernemental. Les élèves doivent se poser les questions suivantes : Où suis-je? Quelle est la source? Quels renseignements sont pertinents? Quand ces renseignements furent-ils publiés ou mis à jour?

Voici d'autres moyens de déterminer la crédibilité d'un site Web :

- **Vérifier les liens se trouvant sur le site ou menant au site :** dans la plupart des cas, un élève peut avoir une bonne idée de la qualité et de la crédibilité d'un site Web en vérifiant les liens se trouvant sur le site ou menant au site (collaborateurs, partenaires, organismes, forums). Les élèves peuvent effectuer une recherche des liens menant au site, à l'aide d'un moteur de recherche, en inscrivant la commande « link: » dans la case de saisie, suivi de l'adresse URL du site en question. Les moteurs de recherche de la balise méta qui intègrent plusieurs moteurs de recherche afficheront de meilleurs résultats.

Par exemple, lorsqu'on effectue une recherche de liens à l'aide de l'adresse URL du Réseau Éducation-Médias d'Ottawa (<http://www.media-awareness.ca>), nous obtenons plus 3 000 sites comme résultat. Le fait que la plupart de ces sites sont des ressources pédagogiques ou



UNE QUESTION D'INFLUENCE

gouvernementales permet d'établir que Réseau Éducation-Médias est un site à but non lucratif et qu'il s'agit bien ici d'un organisme à caractère éducatif.

- **Effectuer une recherche sur l'auteur** : il est également possible d'évaluer la qualité et la crédibilité d'un site en vérifiant les antécédents de son ou ses auteurs. Il s'agit simplement d'inscrire le nom de l'auteur entre guillemets dans la case de saisie d'un moteur de recherche. Les résultats obtenus permettront de consulter d'autres sites Web, articles ou ouvrages rédigés par l'auteur.

Note

Quelques-uns des renseignements précités furent tirés de deux articles apparaissant sur le site du Réseau Éducation-Médias : « *Fait ou fiction : Authentifier l'information en ligne* » au http://www.media.awareness.ca/français/enseignants/toile_enseignants/fait_fiction_enseignants/index.cfm/ (consulté en septembre 2005) et « *Comment chercher dans internet de façon efficace?* » au http://www.media.awareness.ca/français/resources/projets_speciaux/toile_ressources/recherche_efficace.cfm.



Conseils à l'égard du dépistage précoce et du processus d'orientation

En 2007, deux pour cent des élèves néo-écossais interrogés ont indiqué avoir besoin d'aide pour un problème de consommation d'alcool, tandis que trois pour cent ont exprimé un besoin d'aide pour un problème de consommation de drogues autres que l'alcool. Ces élèves tireraient avantage d'une intervention précoce et les établissements d'enseignement possèdent les ressources nécessaires pour offrir un tel soutien.

LE RÔLE DE L'ENSEIGNANT

L'enseignant en classe est souvent en meilleure position pour remarquer les changements subtils d'attitude ou de comportement chez un élève, y compris s'il s'absente régulièrement, s'il démontre des troubles de l'humeur ou s'il n'obtient plus le même rendement scolaire. L'enseignant peut également remarquer qu'un élève est à risque par l'entremise d'autres facteurs, y compris s'il est victime d'isolement social, s'il ne démontre aucun intérêt pour les études ou s'il souffre de troubles de santé mentale quelconque. Ces divers changements et facteurs peuvent emmener un enseignant à soupçonner qu'un élève ou un membre de sa famille est aux prises avec un problème de consommation d'alcool ou d'autres drogues. Ces indicateurs peuvent préciser, par contre, que l'élève est aux prises avec un autre type de problème qui pourrait également nécessiter une intervention précoce; il est donc important de ne pas « diagnostiquer » ou tirer de conclusions. Bien que le rôle de l'enseignant soit limité dans ces situations, il n'en demeure pas moins capital. On peut définir le rôle de l'enseignant comme suit :

- **Consulter la politique de l'école** : si votre école, comme la plupart des écoles et commissions scolaires de la province, applique une politique d'intervention en matière de problèmes reliés à la consommation abusive de substances psychoactives, veuillez la consulter. Sinon, veuillez consulter le directeur ou la section des services aux élèves de votre école. Dans la même veine, un enseignant pourrait avoir conscience qu'un élève est en possession d'alcool ou d'autres drogues sur les lieux de l'école, il est donc important de se familiariser avec la politique de l'école ou de la commission scolaire à ce sujet.
- **Favoriser le dialogue** : en abordant la question de manière objective et respectueuse, vous serez peut-être en mesure de déterminer la nature du problème et si l'élève sera disposé à recevoir de l'aide (par exemple : « J'ai remarqué que tes notes ont chuté dernièrement et que tu as quitté



l'équipe de soccer. Y-a-t-il quelque chose qui ne va pas? »). Le but d'une telle conversation est de convaincre l'élève à accepter de l'aide, s'il y a lieu.

- **Orienter** : bien qu'en tant qu'enseignant vous serez probablement le premier à constater qu'il y a problème en conversant avec l'élève, ce n'est pas votre rôle d'évaluer la nature de son problème. Cette responsabilité relève du conseiller en orientation, de l'infirmière de l'école ou d'un organisme extérieur. Si pour quelque raison que ce soit, un enseignant ne peut faire appel aux ressources précitées, il doit alors savoir quelles ressources d'intervention et de prévention sont à la disposition des élèves et de leurs familles dans la communauté. L'enseignant aura alors joué un rôle important dans la vie de l'élève en dialoguant avec lui et en l'orientant vers l'aide appropriée.

Références

Commission albertaine contre l'alcool et les toxicomanies. *What if my student has a problem?* http://teacher.aadac.com/what_if/what_if_student_problem.asp. Consulté en avril 2005.

Nouvelle-Zélande. Ministry of Youth Development (2004). *Strengthening drug education in school communities: Best practice handbook for design, delivery, and evaluation, years 7–13*. Wellington, NZ: Ministry of Youth Development.



PRÉPARATION EN VUE D'UTILISER CE COMPLÉMENT

L'approche préconisée en matière d'éducation antidrogue

L'examen des ouvrages pertinents à ce complément au programme d'études (www.druged.ednet.ns.ca) a démontré que les diverses recherches effectuées et méthodes exercées par le passé ont fait évoluer nos connaissances en matière d'éducation antidrogue à un point tel qu'il nous est maintenant possible de déterminer en toute confiance les bonnes pratiques à préconiser. La pratique qui semble obtenir les meilleurs résultats est celle de l'interaction entre les élèves. Il est clair que les séances à caractère pédagogique ou qui sont principalement axées sur les conversations entre enseignants et élèves n'ont pas le même effet sur ces derniers. L'enseignant doit toutefois transmettre des renseignements précis, variés et complets relativement à la consommation abusive d'alcool ou d'autres drogues. Cependant, ces renseignements doivent être transmis dans le cadre de séances interactives et doivent être véhiculés sous forme de « connaissances utilitaires » pratiques et pertinentes.

La meilleure approche à préconiser en matière d'éducation antidrogue dans les écoles secondaire de premier cycle, selon la plupart des ouvrages scientifiques consultés, est celle du modèle fondé sur l'influence sociale, dont le but est de fournir aux jeunes les connaissances approfondies qui leur permettront de faire face aux divers messages sociaux et culturels visant à promouvoir la consommation de substances. Ce modèle, qui a fait l'objet de plusieurs recherches au cours des 25 dernières années, sous-entend que la consommation de substances chez les adolescents est largement reliée aux influences sociales qu'exercent leurs pairs et les médias en encourageant le tabagisme et la consommation d'alcool et d'autres drogues. Ce modèle vise à sensibiliser davantage les adolescents aux dangers que représentent ces types d'influence et à leur fournir les connaissances et les outils qui leur permettront de minimiser leurs effets.

Dans ce complément, nous avons ajouté les « influences internes » (dont la plupart découlent du développement normal de l'adolescent) aux principaux facteurs d'influence et nous les avons également, en conséquence, conceptualisés selon trois degrés d'influence. Voici quelques exemples de ces facteurs selon chaque degré d'influence⁶ :

- **Influences internes** : curiosité, pressions émotionnelles, troubles de santé mentale, croyances relatives aux risques et aux normes

⁶ Pour de plus amples renseignements concernant les influences, voir l'annexe B intitulée *Facteurs qui influent sur les choix des élèves*, p. 186.



- **Influences interpersonnelles** : assentiment collectif, participation à des fêtes, croyances religieuses, expériences difficiles de la vie et influence familiale
- **Influences culturelles, médiatiques et environnementales** : médias, communauté et normes culturelles

Nous avons tenté de simplifier au maximum les différences entre ces types d'influence afin qu'elles soient bien comprises par les jeunes âgés de 12 à 14 ans. En d'autres mots, nous pouvons résumer ces trois facteurs d'influence par, « comment puis-je m'influencer moi-même? », « comment les autres peuvent-ils m'influencer? » et « comment le monde qui m'entoure peut-il m'influencer? »

Les adolescents ont tendance à surestimer le nombre de leurs pairs qui consomment des substances psychoactives. Conformément au modèle fondé sur l'influence sociale, ce complément vise en premier lieu à faire le point auprès des élèves sur le nombre de leurs pairs qui consomment – et ne consomment pas – des substances, ou qui en consomment de façon abusive. Par le biais de cette « approche normative » et avec preuve à l'appui, ce complément vise à redresser ces perceptions erronées qu'ont la plupart des élèves au sujet de la consommation de substances chez leurs pairs. Le programme de mode de vie sain de la 7^e année comprend désormais un modèle de prise de décision et le programme prévoit, au fil des ans, la possibilité de pratiquer ce modèle en insistant sur l'affirmation de soi. Comme en font foi les divers ouvrages scientifiques et comme prévu selon les exigences du ministère de l'Éducation, le complément a pour objectif de réduire les facteurs de risques et d'augmenter les facteurs de protection. Reconnaissant qu'un important pourcentage des élèves de la Nouvelle-Écosse est aux prises avec des problèmes reliés à leur propre consommation d'alcool ou à celle d'un des membres de leur famille, ce complément leur donne la chance, par le biais d'activités, de détecter les situations potentiellement dangereuses et d'explorer comment ces situations peuvent être minimisées ou même évitées.

Liens vers les ressources connexes

FAIRE LA DIFFÉRENCE : COMPLÉMENT AU PROGRAMME D'ÉTUDES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ANTIDROGUE

Plusieurs élèves des écoles secondaires de premier cycle auront déjà participé, à l'école élémentaire, à un programme antidrogue axé sur la consommation abusive d'alcool et d'autres drogues. Les instituteurs ont accès à un document intitulé *Making A Difference : Curriculum Supplement*.



A Teacher's Drug Prevention Resource for Health Education. Grades Primary–6, élaboré en 2003 par les Services de prévention et de traitement des dépendances, le ministère de la Santé de la Nouvelle-Écosse et les Services de la programmation anglaise du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse. La présente ressource, destinée aux écoles secondaires du premier cycle, prend appui sur les travaux préparatoires complétés aux cours des années passées. Afin de bien illustrer le lien qui existe entre ce complément et celui destiné aux écoles élémentaires, voici le résumé de ce dernier.

L'ensemble comprend trois plans de leçon présentés à chaque niveau (de la 1^{re} à la 6^e année) dans le cadre du programme de santé des écoles élémentaires. Les leçons mettent l'accent sur le développement des attitudes, des connaissances, des compétences et des comportements qui contribuent à la prévention de la toxicomanie, en insistant sur les aptitudes individuelles et sociales. La ressource met en valeur de saines habitudes de vie et comprend des renseignements pertinents à l'égard des drogues selon chaque niveau.

Les éléments du plan de leçon sont similaires à ceux du complément au programme d'études des écoles secondaires de premier cycle et comprennent :

- Soutien et influence des pairs, y compris la capacité de refuser de consommer
- Réseau de relations — famille et amis
- Concept de soi
- Responsabilité individuelle et sociale
- Prise de décision et résolution de problèmes
- Influence des médias
- Développement de saines habitudes de vie, y compris la gestion du stress

Ce complément au programme d'études des écoles secondaires de premier cycle est étroitement lié aux résultats d'apprentissage et aux leçons de la 5^e et 6^e année; les objectifs de ces leçons vont comme suit :

5^e année

1^{re} leçon — chaque individu est unique et spécial

- Développer une meilleure estime de soi
- Examiner de quelles façons les autres influencent notre estime de soi
- Accroître sa capacité à prendre ses propres décisions et ses responsabilités
- Comprendre son rôle au sein de la communauté et l'incidence que l'on peut avoir sur les autres
- Reconnaître en nous les traits psychologiques que les autres jugent appréciables



- Encourager les relations positives avec les autres
- Favoriser les discussions au sujet d'un mode de vie sain encourageant des activités autres que l'usage de drogues

2^e leçon — l'influence des médias et les messages qu'ils véhiculent

- Examiner de façon critique les messages que véhiculent les médias et la société
- Développer sa capacité de questionnement lorsque l'on regarde une publicité
- Reconnaître leur influence sur nos décisions tout en réalisant que nous sommes seuls maîtres de celles-ci
- Accroître notre confiance en notre capacité d'évaluer ce qui influence notre vie et prendre les décisions qui s'imposent selon nos connaissances

3^e leçon — risques et conséquences

- Examiner les risques que comporte la consommation de drogues et les conséquences qui en découlent
- Développer la capacité de refuser de consommer des drogues
- Déterminer et développer des comportements non propices à la consommation de drogues
- Explorer d'autres façons d'occuper son temps libre

6^e année

1^{re} leçon — mythes et vérités

- Clarifier la question des mythes et des vérités entourant la consommation de drogues
- Inviter les élèves à poser des questions
- Encourager la résolution de problèmes
- Explorer les différentes valeurs
- Continuer d'accroître sa confiance en soi par le biais d'un travail personnel créatif
- Fournir des renseignements précis concernant les drogues et les effets qu'elles causent sur les différents systèmes et organes du corps

2^e leçon — examiner les problèmes

- Par le biais d'activités, permettre aux élèves d'accroître leur capacité de prendre des décisions et de résoudre des problèmes
- Examiner les conséquences découlant de la consommation de drogues qui nous touchent personnellement ou qui touchent les autres



- Reconnaître sa responsabilité individuelle et communautaire
- Accroître sa capacité à gérer des situations difficiles et accroître sa confiance en soi lorsqu'en présence de celles-ci
- Fournir des renseignements concrets au sujet des termes associés aux drogues

3^e leçon — se fixer des objectifs

- Explorer des activités saines, créatives et originales afin d'avoir du plaisir
- Se fixer des objectifs à court terme
- Considérer des objectifs à long terme sans trop se stresser
- Miser sur des activités mettant en valeur ses forces personnelles pour occuper son temps libre
- Évaluer les effets potentiels qu'aurait la consommation de drogues sur ses objectifs et ses activités.

Si vous désirez consulter ces renseignements en ligne, allez au :
www.druged.ednet.ns.ca.

VIVRE SANS FUMÉE : UN PROGRAMME DE PRÉVENTION DU TABAGISME POUR LES ÉLÈVES DE LA 7^e À LA 9^e ANNÉE (ANGLAIS ET FRANÇAIS)

Tel que nous l'avons mentionné précédemment, nous n'aborderons pas le tabagisme dans le cadre de ce complément au programme d'études puisqu'il existe déjà une autre ressource traitant de ce sujet. « *Vivre sans fumée* » (*Smoke-Free for Life*) est une série de trois compléments axés sur la prévention du tabagisme. Ils comprennent des plans de leçon, des gabarits et des acétates propres à chaque niveau. Publiés en 1996 et révisés en 2002, ces manuels sont destinés aux élèves des écoles élémentaires et secondaires du premier cycle (1^{re} à 3^e, 4^e à 6^e, et 7^e à 9^e année). Leur contenu est conforme au programme de santé du niveau primaire et au programme de mode de vie sain du secondaire du premier cycle.

Il s'agit d'une ressource conviviale qui a été évaluée par des enseignants de tous les niveaux. Les leçons nécessitent très peu de préparation. Les plans de leçons sont faciles à suivre et ils comprennent des acétates et des gabarits. Les fiches de renseignements permettent aux enseignants d'animer diverses discussions. Ils comprennent également des suggestions visant à adapter les leçons en fonction des besoins de la classe. Les idées d'activités de vulgarisation assure la continuité de l'apprentissage tout au cours du programme.

Ces documents sont disponibles sur le site du Bureau des manuels scolaires de la Nouvelle-Écosse au : <https://w3apps.ednet.ns.ca/nssbb/>



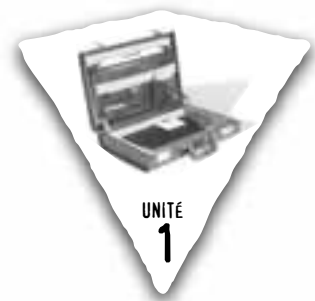
ÉTABLIR LES LIMITES : UN PROGRAMME DE PRÉVENTION CONTRE LE JEU COMPULSIF POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES SECONDAIRES DE PREMIER ET DE DEUXIÈME CYCLE

« Établir les limites » (*Drawing the Line*, 1997), un programme de prévention contre le jeu compulsif, est offert dans les écoles secondaires de premier et de deuxième cycle de la Nouvelle-Écosse. « Établir les limites » présente aux élèves les différents risques que comporte le jeu compulsif par l'entremise d'exercices de groupe, de jeux, de discussions en classe et d'autres activités. Les élèves explorent la nature de ces risques et se familiarisent avec les signes et les stades menant au jeu compulsif. Le programme a pour objectif de préparer les élèves à « établir leurs limites » lorsqu'ils auront la possibilité de jouer, que ce soit maintenant ou à l'âge adulte.

Publié sous forme de deux cahiers à spirale à l'intention des enseignants des écoles secondaires de premier et de deuxième cycle, « Établir les limites » comprend des renseignements conviviaux au sujet, entre autres, de l'historique du jeu en Nouvelle-Écosse, de l'organisation économique et des divers effets et problèmes qu'engendre le jeu compulsif au sein des familles. Les versions imprimées de *Drawing the Line: Volume 1 Junior High* ne sont malheureusement plus offertes. Cependant, les enseignants peuvent les télécharger au : www.gov.ns.ca/hpp/addictions.

ATTENTION :

Nous désirons avertir les enseignants que quelques-unes des pages du complément au programme d'études *Drawing the Line*, publié en 1997, sont désuètes. On prévoit réviser ce programme dans un avenir rapproché et le ministère de la Promotion et de la Protection de la santé recueillera les commentaires et recommandations des enseignants au cours de ce processus.



CONCORDANCES ENTRE LES PLANS D'ACTIVITÉS DU COMPLÉMENT ET LES EXIGENCES ACTUELLES DU MINISTÈRE (2007)

7^e ANNÉE – LEÇON D'INTRODUCTION

Résultats anticipés du programme de mode de vie sain	Objectif(s) de l'activité	Activités	Durée
Identifier les influences personnelles, sociales et culturelles reliées à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. (B3.7)	Présenter le contenu de l'unité aux élèves et préparer la voie aux discussions permanentes au sujet de la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues.	Activité 7.1 <i>Cercles d'influence</i> — L'enseignant présente le concept des multiples influences que subissent les élèves lorsqu'ils doivent prendre une décision et présente les activités à venir.	Jusqu'à 20 minutes
Décrire les effets de l'alcool, du cannabis et du tabac sur les systèmes et organes de l'organisme. (B3.5)	Établir les bases d'une discussion au sujet des effets de l'alcool et du cannabis sur l'organisme dans le cadre du premier thème d'apprentissage, en évaluant le niveau de connaissance que possèdent déjà les élèves à ce sujet.	Activité 7.2 <i>Ce que nous connaissons à propos de l'alcool et du cannabis</i> — les élèves participent à une séance de remue-méninges au cours de laquelle ils utilisent un « mur de graffitis » pour illustrer ce qu'ils connaissent déjà à propos des effets de l'alcool et du cannabis sur l'organisme.	Jusqu'à 20 minutes

PREMIER THÈME D'APPRENTISSAGE DE LA 7^e ANNÉE – COMMENT PUIS-JE M'INFLUENCER MOI-MÊME?

Résultats anticipés du programme de mode de vie sain	Objectif(s) de l'activité	Activités	Durée
Décrire les effets du tabac, de l'alcool et du cannabis sur les systèmes et organes du corps. (B3.5)	Identifier quelques-uns des effets reliés à la consommation d'alcool et de cannabis.	Activité 7.3 <i>Distinguer les faits de la fiction</i> — Rassemblés en petits groupes, les élèves répondent à une série de questions « vrai-faux » qui comprennent des renseignements précis concernant les effets liés à l'alcool et au cannabis.	Jusqu'à 45 minutes
Identifier les facteurs qui influencent le niveau de risque relié à la consommation d'alcool et de cannabis. (B3.6)	Identifier quelques-uns des risques associés à la consommation d'alcool et de cannabis.		
Identifier et mettre en œuvre des stratégies portant sur les décisions qui comportent des risques. (B3.4)	Commencer à examiner quelques habitudes de consommation et déterminer en quoi elles sont plus risquées que d'autres.	Activité 7.4 <i>Qu'est-ce qui compte à mes yeux?</i> — Les élèves discutent de leurs objectifs personnels et dressent une liste de ce qui compte à leurs yeux.	Jusqu'à 20 minutes
Identifier les raisons positives et négatives qui nous poussent à prendre des risques. (B3.1)	Déterminer les valeurs des élèves en vue de les incorporer aux stratégies visant à évaluer les avantages et les inconvénients que présentent les risques associés à la consommation d'alcool ou de cannabis.		
Identifier et mettre en œuvre des stratégies portant sur les décisions qui comportent des risques. (B3.4)	Appliquer les étapes de la méthode de prise de décision lorsque vient le temps de choisir de consommer ou non de l'alcool ou du cannabis.	Activité 7.5 <i>Méthode de prise de décision</i> — Les élèves se voient présenter la méthode de prise de décision <i>WHOA!</i> et discutent de quelle façon ils pourront l'appliquer dans leur vie de tous les jours.	Jusqu'à 15 minutes



DEUXIÈME THÈME D'APPRENTISSAGE DE LA 7^e ANNÉE – COMMENT LES AUTRES M'INFLUENCENT-ILS?

Résultats anticipés du programme de mode de vie sain

Identifier et mettre en œuvre des stratégies portant sur les décisions qui comportent des risques. (B3.4)

Identifier les raisons positives et négatives qui nous poussent à prendre des risques. (B3.1)

Démontrer ses capacités à fixer ses propres limites lors de décisions impliquant ses pairs. (B4.2)

Identifier et pratiquer des manières de refuser de monter en voiture avec un conducteur étant sous l'influence de l'alcool ou du cannabis. (B4.3)

Objectif(s) de l'activité

Présenter aux élèves le concept des influences positives et négatives qu'exercent leurs pairs sur les choix qu'ils font.

Fournir des moyens aux élèves afin qu'ils puissent bien réagir aux influences négatives.

Fournir davantage d'options aux élèves afin qu'ils puissent bien réagir aux influences négatives.

Donner la chance aux élèves d'appliquer la méthode de prise de décision lors de situations mettant en cause l'alcool et les autres drogues.

Donner la chance aux élèves de faire face aux influences négatives de leurs pairs et de réagir à celles-ci.

Fournir des outils aux élèves afin de réduire les risques que comporte la conduite avec facultés affaiblies.

Activités

Activité 7.6

Les « bons » outils — Par l'entremise de discussions en classe, les élèves apprennent à distinguer les influences positives et négatives qu'exercent leurs pairs sur les choix qu'ils font. Ils acquièrent également les connaissances qui leur permettront de résister aux influences négatives de leurs pairs lorsque l'alcool et le cannabis sont en cause.

Activité 7.7

Jeu de rôles en situation de prise de décision — En petits groupes, les élèves simulent divers scénarios illustrant des situations réelles avec lesquelles ils risquent d'être aux prises. Les élèves doivent mettre en pratique ce qu'ils ont appris jusqu'ici afin de réagir correctement au cours de ces mises en situation.

Durée

Jusqu'à 45 minutes.

Jusqu'à 45 minutes.

TROISIÈME THÈME D'APPRENTISSAGE DE LA 7^e ANNÉE – COMMENT LE MONDE QUI M'ENTOURE M'INFLUENCE-T-IL?

Résultats anticipés du programme de mode de vie sain

Démontrer une connaissance que les adolescents sont la cible des organismes de mise en marché. (C3.2)

Objectif(s) de l'activité

Dénoncer les intentions des messages publicitaires de boissons alcoolisées.

Fournir aux élèves les connaissances qui leur permettront de mieux comprendre et évaluer les messages publicitaires de boissons alcoolisées.

Activités

Activité 7.8

Entre les lignes — En utilisant les exemples qu'ils ont recueillis, les élèves discutent des messages que véhiculent les annonces publicitaires de boissons alcoolisées et en quoi elles sont attrayantes pour les jeunes.

Durée

Jusqu'à 45 minutes

LEÇON DE CONCLUSION DE LA 7^e ANNÉE

Résultats anticipés du programme de mode de vie sain

Identifier les influences personnelles, sociales et culturelles liées à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. (B3.7)

Objectif(s) de l'activité

Faire l'appréciation du niveau d'apprentissage des élèves en ce qui concerne les facteurs d'influence liés à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues.

Activités

Activité 7.9

Quels facteurs influencent mes décisions et mes choix? — Les élèves doivent compléter un schéma en identifiant les facteurs qui, selon eux, influencent leurs décisions et leurs choix.

Durée

Jusqu'à 45 minutes



8^e ANNÉE – LEÇON D'INTRODUCTION

Résultats anticipés du programme de mode de vie sain

Identifier les influences personnelles, sociales et culturelles liées au jeu et à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. (B3.7 et renforcer B3.7 du programme de la 7^e année)

Objectif(s) de l'activité

Introduire le contenu de l'unité aux élèves et préparer la voie aux discussions permanentes au sujet de la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues.

Activités

Si vous présentez l'activité *Cercles d'influence* pour la première fois, il est recommandé que les élèves complètent l'activité 7.1 du programme de la 7^e année.

Activité 7.1

Cercles d'influence – l'enseignant revoit le concept des facteurs d'influences et décrit les activités à venir.

Activité 8.1

Quelles substances se trouvent dans ma communauté? – Par l'entremise d'une activité de remue-méninges, les élèves déterminent quelles substances leur sont accessibles et considèrent les implications qui en découlent.

Durée

Jusqu'à 30 minutes

Jusqu'à 45 minutes si vous présentez l'activité *Cercles d'influence* pour la première fois.

PREMIER THÈME D'APPRENTISSAGE DE LA 8^e ANNÉE – COMMENT PUIS-JE M'INFLUENCER MOI-MÊME?

Résultats anticipés du programme de mode de vie sain

Être sensible aux risques associés à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. (B3.6)

Démontrer sa connaissance des lois réagissant le jeu et la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. (B3.5)

Objectif(s) de l'activité

Fournir aux élèves une connaissance des implications juridiques que comporte la possession ou l'usage d'alcool, de cannabis et de médicaments sur ordonnance ou en vente libre à leur âge.

Fournir aux élèves une connaissance des risques associés à la consommation d'alcool et de cannabis et à l'utilisation à des fins non médicales de médicaments sur ordonnance ou en vente libre.

Activités

Activité 8.2

Jeu-questionnaire – Connaître les risques associés à la consommation d'alcool et d'autres drogues – Des équipes d'élèves s'affrontent dans le cadre d'un jeu-questionnaire de type « Génie en herbe » où ils se voient poser une série de questions portant sur les risques associés à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues.

Durée

Jusqu'à 90 minutes; Deux cours de 45 minutes



DEUXIÈME THÈME D'APPRENTISSAGE DE LA 8^e ANNÉE – COMMENT LES AUTRES M'INFLUENCENT-ILS?

Résultats anticipés du programme de mode de vie sain

Identifier et mettre en œuvre des stratégies visant à éviter les situations potentiellement dangereuses. (B4.2)

Comparer ses valeurs familiales à celles des autres élèves (C1.2)

Être sensible aux répercussions qu'engendrent les problèmes de jeu compulsif et de consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues sur l'unité familiale. (B3.8)

Être sensible aux répercussions qu'engendrent les problèmes de jeu compulsif et de consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues sur l'unité familiale. (B3.8)

Objectif(s) de l'activité

Encourager les élèves à déterminer les règles auxquelles ils doivent se soumettre à la maison en ce qui concerne la consommation d'alcool et de drogues et leur faire comprendre pourquoi de telles règles existent.

Permettre aux élèves de reconnaître les répercussions qu'engendrent les problèmes de consommation d'alcool et de drogues d'un des membres de leur famille sur l'unité familiale.

Aider les élèves à reconnaître les signes indiquant qu'un de leurs pairs ou un des membres de leur famille est aux prises avec un problème de consommation de substances.

Permettre aux élèves de reconnaître les répercussions qu'engendrent les problèmes de consommation d'alcool et de drogues d'un des membres de leur famille sur l'unité familiale.

Aider les élèves à reconnaître les signes indiquant qu'un de leurs pairs ou un des membres de leur famille est aux prises avec un problème de consommation de substances.

Activités

Activité 8.3

Les règles à la maison — Par l'entremise d'une discussion en classe, les élèves déterminent à quelles règles ils doivent se soumettre à la maison en ce qui a trait à la consommation d'alcool et de drogues.

Activité 8.4

Les répercussions sur les membres de la famille — Les élèves participent à une activité de remue-méninges au sujet de ce qui peut se produire à la maison lorsqu'un des membres de la famille est aux prises avec un problème de consommation d'alcool ou de drogues.

Activité 8.5

Histoires de famille – Qu'est-ce qui ne va pas? — À l'aide des cinq scénarios familiaux, les élèves discutent des problèmes propres à chacun des scénarios et tentent de trouver des moyens d'aider le membre de la famille visé.

Durée

Jusqu'à 30 minutes.

Jusqu'à 30 minutes

Jusqu'à 45 minutes

TROISIÈME THÈME D'APPRENTISSAGE DE LA 8^e ANNÉE – COMMENT LE MONDE QUI M'ENTOURE M'INFLUENCE-T-IL?

Résultats anticipés du programme de mode de vie sain

Évaluer le rôle que jouent les médias en faisant la promotion de la consommation d'alcool et d'autres drogues. (B3.4)

Évaluer l'effet qu'ont les médias sur l'image de soi et ses habitudes de vie. (C3.1)

Objectif(s) de l'activité

Sensibiliser les jeunes aux conséquences négatives qu'entraîne la consommation d'alcool.

Aider les élèves à mieux comprendre et à évaluer de façon critique les messages publicitaires de boissons alcoolisées.

Activités

Activité 8.6

Mythes entourant l'alcool et parodies de messages publicitaires — En petits groupes, les élèves créent leur propre parodie de message publicitaire dans le but de dénoncer quelques-uns des mythes véhiculés dans les publicités de boissons alcoolisées.

Durée

Jusqu'à 90 minutes; deux cours de 45 minutes pour la préparation et la présentation des parodies de messages publicitaires.



LEÇON DE CONCLUSION DE LA 8^e ANNÉE

Résultats anticipés du programme de mode de vie sain

Identifier les influences personnelles, sociales et culturelles liées à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. (B3.7 et renforcer B3.7 du programme de la 7^e année)

Objectif(s) de l'activité

Faire l'appréciation du niveau d'apprentissage des élèves en ce qui concerne les facteurs d'influence liés à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues.

Activités

Activité 8.7
Comment gérer les facteurs qui m'influencent?
— Par l'entremise de discussions en classe et d'une réflexion personnelle, les élèves évalueront comment gérer les facteurs qui les influencent.

Durée

Jusqu'à 30 minutes

9^e ANNÉE – LEÇON D'INTRODUCTION

Résultats anticipés du programme de mode de vie sain

Identifier les influences personnelles, sociales et culturelles liées au jeu et à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. (B3.7 et renforcer B3.7 du programme de la 7^e et 8^e année)

Objectif(s) de l'activité

Introduire le contenu de l'unité aux élèves et préparer la voie aux discussions permanentes au sujet de la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues.

Activités

Si vous présentez l'activité *Cercles d'influence* pour la première fois, il est recommandé que les élèves complètent l'activité 7.1 du programme de la 7^e année.
Activité 7.1
Cercles d'influence — l'enseignant revoit le concept des facteurs d'influences et décrit les activités à venir.

Durée

Jusqu'à 15 minutes.
Jusqu'à 45 minutes si vous présentez l'activité *Cercles d'influence* pour la première fois.

PREMIER THÈME D'APPRENTISSAGE DE LA 9^e ANNÉE — COMMENT PUIS-JE M'INFLUENCER MOI-MÊME?

Résultats anticipés du programme de mode de vie sain

Identifier les comportements à risque élevé associés à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. (B3.1)

Identifier les risques associés à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues lors de la grossesse. (B3.3)

Identifier les risques associés à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. (B3.6)

Identifier les coûts sociaux qu'engendrent les problèmes de jeu compulsif et de consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. (B3.7)

Identifier les services communautaires offerts en soutien à la prévention et au traitement des dépendances. (D2.2)

Objectif(s) de l'activité

Sensibiliser les jeunes aux effets physiques et psychologiques à long terme que causent certaines substances.

Sensibiliser davantage les jeunes aux situations à haut risque liées à la consommation abusive d'alcool et d'autres drogues.

Déterminer de quelle façon nous pouvons transmettre des renseignements pertinents aux jeunes concernant l'alcool et les drogues.

Comprendre l'importance de mettre en place des ressources préventives qui répondent aux besoins des adolescents.

Activités

Activité 9.1
Éducation préventive – Recherche et conception de ressource — En petits groupes, les élèves effectuent des recherches sur divers sujets donnés en vue d'élaborer une ressource d'éducation préventive qui suscitera l'intérêt des adolescents. L'activité se conclut par la présentation de chaque groupe.

Durée

Jusqu'à 2 heures et 15 minutes; 4 1/2 cours de 30 minutes ou 3 cours de 45 minutes



DEUXIÈME THÈME D'APPRENTISSAGE DE LA 9^e ANNÉE – COMMENT LES AUTRES M'INFLUENCENT-ILS?

Résultats anticipés du programme de mode de vie sain

Identifier les différents signes et stades de trouble de comportement ou de dépendance à une substance. (B3.8)

Identifier et mettre en œuvre des stratégies visant à aider un ami aux prises avec un problème de jeu compulsif, de consommation d'alcool ou d'autres drogues ou tout autre trouble de comportement. (D2.1)

Identifier les services communautaires offerts en soutien à la prévention et au traitement des dépendances. (D2.2)

Identifier et mettre en œuvre des stratégies visant à faire face aux défis que présentent les relations interpersonnelles. (D3.2)

Identifier les comportements à haut risque liés à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. (B3.1)

Identifier et mettre en œuvre des stratégies visant à aider un ami aux prises avec un problème de jeu compulsif, de consommation d'alcool ou d'autres drogues ou tout autre trouble de comportement. (D2.1)

Identifier les comportements à risque élevé associés à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. (B3.1)

Identifier les répercussions sociales qu'engendrent les problèmes de jeu compulsif et de consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. (B3.7)

Identifier et mettre en œuvre des stratégies visant à faire face aux défis que présentent les relations interpersonnelles. (D3.2)

Objectif(s) de l'activité

Enseigner aux élèves comment identifier les différents degrés de consommation, les comportements à haut risque et les signes de dépendance potentielle.

Aider les élèves à concevoir à mettre en œuvre des stratégies visant à aider des amis étant aux prises avec des problèmes de consommation de substances psychoactives.

Fournir aux élèves les connaissances dont ils auront besoin s'ils doivent intervenir lors d'une situation d'urgence mettant en cause l'alcool ou d'autres drogues.

Enseigner aux élèves à reconnaître les situations à haut risque auxquelles les jeunes s'exposent en consommant de l'alcool ou d'autres drogues.

Aider les élèves à concevoir et mettre en œuvre des stratégies visant à faire face aux situations à haut risque lorsque celles-ci surviennent ou à les éviter.

Permettre aux élèves de déterminer de quelles façons leurs relations interpersonnelles influent positivement ou négativement sur leurs choix.

Donner la possibilité aux élèves de mettre en pratique les stratégies qu'ils ont apprises lorsque vient le temps de venir en aide à un ami.

Activités

Activité 9.2
As-tu perdu le contrôle? – Encourager un ami à obtenir de l'aide — Par l'entremise de discussions en classe, les élèves examinent les divers degrés de consommation allant de l'abstinence à la dépendance. Les élèves prennent conscience des divers signes qui peuvent laisser supposer qu'un de leurs amis est aux prises avec un problème de consommation de substances psychoactives et ils participent à une activité de remue-méninges au cours de laquelle ils discutent des moyens dont ils disposent pour aider leur ami.

Activité 9.3
Lorsqu'on doit administrer des soins d'urgence à un ami — En petits groupes, les élèves interviennent lors de simulations de situations d'urgence.

Activité 9.4
La fête — La classe entière participe à une « fête » où les élèves doivent gérer diverses situations à haut risque (l'activité peut également se faire en petits groupes). Par l'entremise de discussions, les élèves sont appelés à identifier les risques en présence et les options qui s'offrent à eux pour réduire ceux-ci.

Durée

Jusqu'à 30 minutes.

Jusqu'à 45 minutes.

Jusqu'à 60 minutes; 2 cours de 30 minutes



TROISIÈME THÈME D'APPRENTISSAGE DE LA 9^e ANNÉE – COMMENT LE MONDE QUI M'ENTOURE M'INFLUENCE-T-IL?

Résultats anticipés du programme de mode de vie sain

Démontrer une connaissance des changements de mentalité au fil du temps et à l'évolution des lois concernant la consommation d'alcool et de drogues. (C3.2)

Identifier les services communautaires offerts en soutien à la prévention et au traitement des dépendances. (D2.2)

Identifier les risques associés à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues lors de la grossesse. (B3.3)

Objectif(s) de l'activité

Encourager les élèves à identifier et comprendre de vraies situations où les lois et l'opinion publique nuisent au développement de nouvelles approches d'intervention.

Aider les élèves à bien comprendre la complexité des enjeux relatifs à la consommation abusive de substances et la possibilité de trouver un terrain d'entente.

Aider les élèves à améliorer leur capacité d'élaborer des arguments en vue de défendre leurs idées et leurs opinions.

Activités

Activité 9.5
Évolution de l'opinion publique et des lois en matière de consommation d'alcool et d'autres drogues — Par l'entremise de discussions en classe et de l'examen de trois études de cas, les élèves examinent comment les lois et l'opinion publique nuisent à l'élaboration de nouvelles lois et au développement de nouvelles approches d'intervention.

Durée

Jusqu'à 45 minutes

LEÇON DE CONCLUSION DE LA 9^e ANNÉE

Résultats anticipés du programme de mode de vie sain

Identifier les influences personnelles, sociales et culturelles liées au jeu et à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues. (B3.7)

Démontre une capacité à guider ou conseiller les autres. (D6.1)

Objectif(s) de l'activité

Faire l'appréciation du niveau d'apprentissage des élèves en ce qui concerne les facteurs d'influence liés à la consommation d'alcool, de cannabis et d'autres drogues.

Activités

Activité 9.6
L'influence que j'exerce sur mes pairs et le monde qui m'entoure — Par l'entremise de discussions en classe, les élèves examinent les quatre facteurs qui influent sur leur choix lorsque l'alcool et les autres drogues sont en cause — ils examinent l'influence qu'ils exercent sur les autres.

Durée

Jusqu'à 30 minutes